

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 9

Artikel: Immeuble locatif de la société immobilière "S.I.G." : 22, rue Joseph Girard à Carouge

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



IMMEUBLE LOCATIF DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE „S.I.G.”

22, RUE JOSEPH GIRARD A CAROUGE
MARC TZALA, ARCHITECTE

Cet immeuble est situé à la périphérie de la ville de Carouge. Il modifie l'aspect d'un quartier de banlieue où florissent la petite industrie et les petits métiers. Cet immeuble a l'avantage d'avoir quatre façades et bénéficie de vues dégagées au-dessus de constructions basses.

Le bâtiment est fondé sur des semelles de béton armé, les murs du sous-sol sont en béton coffré ; les murs des façades sont en plots de béton creux de 40 cm. d'épaisseur. Les planchers sont en béton armé. L'isolation de la dalle de la toiture est assurée par des plaques de liège imprégné ; elle a de plus reçu une surcharge de béton qui donne les pentes nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales et a été ensuite couverte avec du feutre asphalté. Les encadrements des fenêtres, des portes-balcons, les cadettes des parapets de balcon ont été traités en similigranit, ainsi que la grande corniche qui couronne le bâtiment ; les marches sont en similigrès.

Terminé au début de l'été 1938, l'immeuble comprend 24 appartements de 3 et 3 ½ pièces. Ces appartements possèdent tout le confort désirable, soit hall, chauffage central, service d'eau chaude, armoires frigorifiques et ascenseur. Les chambres de bain sont installées avec des baignoires murées ; complètement revêtues de faïence, elles sont toutes éclairées en façade. Tous les W.-C. sont indépendants.

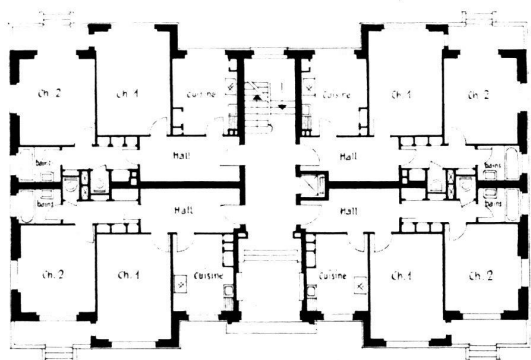
Chaque appartement bénéficie de deux grandes terrasses dont une réservée au service de la cuisine. Le terrain libre autour de l'immeuble a été aménagé en pelouses et jardins.

L'obligation de traiter quatre façades a augmenté le prix de la construction de cet immeuble. Le prix de revient est de 43 fr. environ par m³.

Néanmoins, le prix de location des appartements est relativement bas et permet à une population modeste de se loger dans des conditions parfaites de confort et d'hygiène.

L'aspect architectural est simple mais bon. Une heureuse alternance de balcons-terrasses à balustrade pleine donne à cet immeuble un caractère gai et agréable et crée une ambiance sympathique à ce quartier de Carouge appelé à se transformer dans un prochain avenir. (Communiqué.)

Plan du rez-de-chaussée.



Plan des étages.

